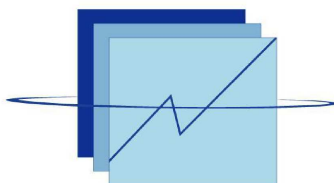


**République du Sénégal**

Un Peuple - Un But - Une Foi

-----  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



**ANSD**

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie  
Direction des Statistiques Économiques  
et de la Comptabilité Nationale

# **INDICE DES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)**

**Mai 2010**

IPPI

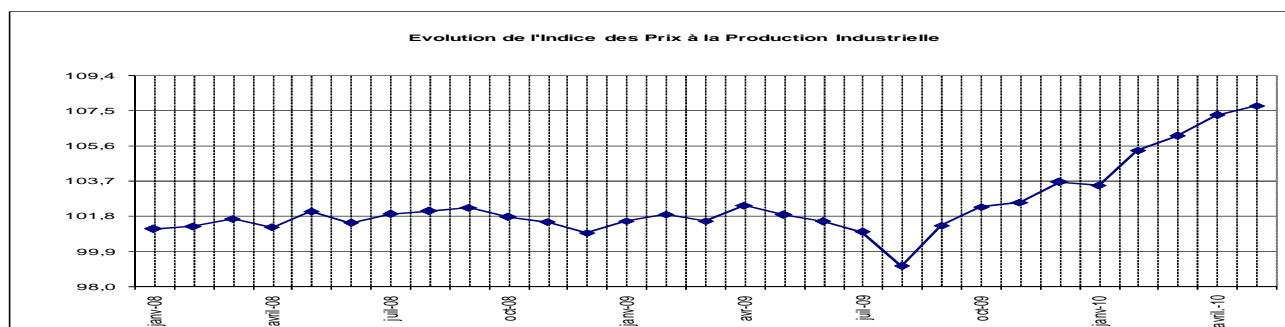


## Avertissement

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

## ANALYSE D'ENSEMBLE

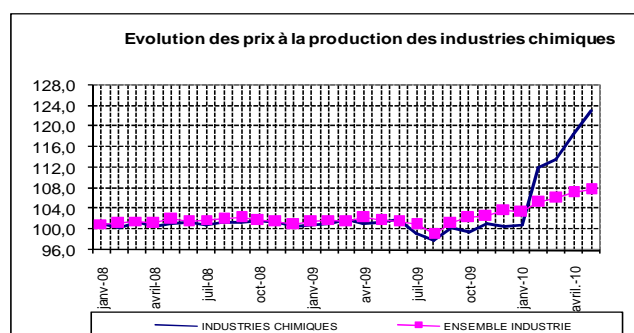
Le relèvement des prix à la production industrielle amorcé en mars 2010, s'est poursuivi en mai 2010. L'indice des prix à la production industrielle s'est établi à 107,7 après 107,2 au mois précédent, soit une progression de 0,5%. Cette évolution est imputable à une croissance des prix à la production des industries chimiques, mécaniques, alimentaires et des matériaux de construction. En revanche, il est noté notamment une dépréciation des prix à la production d'énergie et des industries du papier et du carton. Au même moment, les prix à la production des autres industries manufacturières, des industries textiles et du cuir, ainsi que du bois sont restés inchangés. Par rapport à mai 2009, les prix à la production ont crû de 4,1%. Le rapport des prix moyens des cinq premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, est ressorti à +5,8%.



## ANALYSE SECTORIELLE

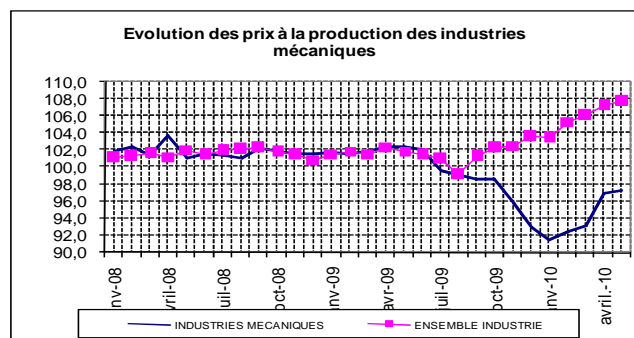
### Un renchérissement de la production des industries chimiques

La progression des prix à la production des industries chimiques amorcée en janvier 2010, s'est poursuivie en mai 2010, avec une croissance de 3,8%, en rythme mensuel. L'accroissement des prix des produits chimiques de base, en liaison avec ceux de l'acide phosphorique et le relèvement des prix des produits pétroliers raffinés sont à l'origine de l'évolution observée. Toutefois, le recul de 3,4% des prix des produits en matières plastiques et de 1,8% de ceux des autres produits chimiques de base n'a pas pu inverser la tendance haussière de la branche. Au cours de la période sous revue, les prix des produits pharmaceutiques, des savons, détergents et produits d'entretien, ainsi que ceux de peinture et vernis n'ont pas enregistré de variations sensibles. Par rapport à mai 2009, les prix à la production des industries chimiques ont crû de 21,2%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2010, se sont accrus de 12,1%, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009.



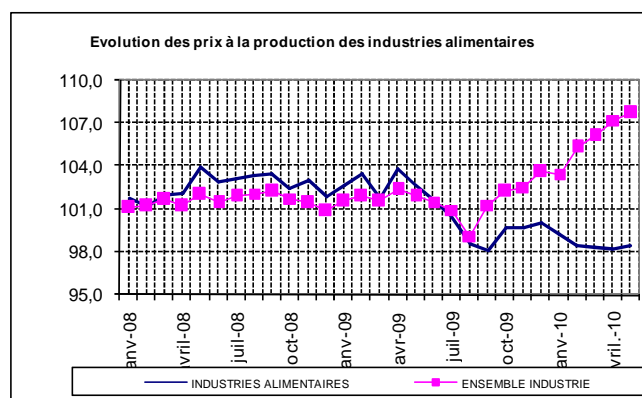
### **Un relèvement des prix à la production des industries mécaniques**

Durant le mois de mai 2010, les prix à la production des industries mécaniques ont légèrement augmenté de 0,3%, en rythme mensuel. Hormis le renchérissement de 1,1% des produits du sous secteur « fabrication d'autres ouvrages en métaux », tous les autres ont vu le niveau de leurs prix se stabiliser. En variation annuelle, les prix à la production des biens mécaniques ont fléchi de 5,1%. Le rapport des prix moyens des cinq premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, laisse apparaître un tassement de 7,6%.



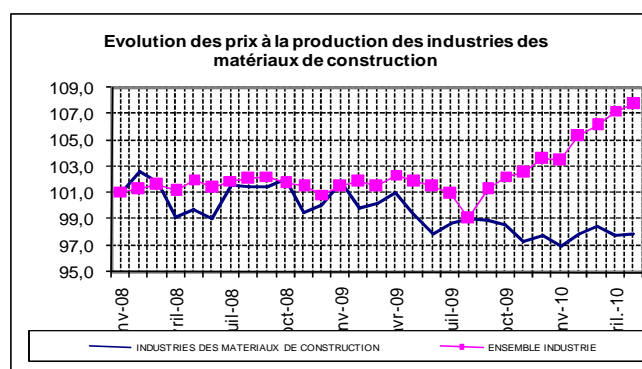
### **Une augmentation des prix à la production des industries alimentaires**

A la suite du repli enregistré au mois précédent, les prix des biens alimentaires se sont appréciés de 0,3%, en variation mensuelle. La hausse des prix à la production des sous secteurs « fabrication de produits laitiers et de glaces » (+2,5%) et « transformation conservation de poissons, crustacées et mollusques » (+1,8%) est à l'origine de l'évolution enregistrée dans la branche. Hormis ces sous secteurs, tous les autres ont vu le niveau de leurs prix se stabiliser. Comparés à mai 2009, les prix à la production des industries alimentaires ont chuté de 4,1%. Les prix moyens des cinq premiers mois de l'année 2010, se sont repliés de 4,2%, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009.



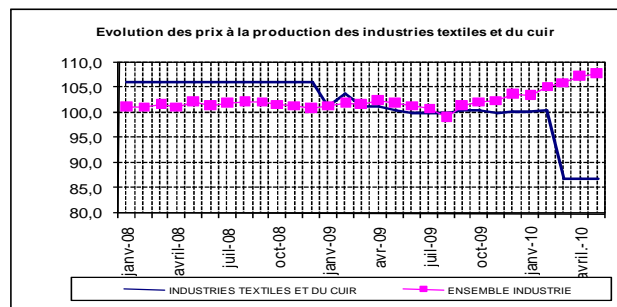
### **Un léger accroissement des prix à la production des industries des matériaux de construction**

Les prix à la production des industries des matériaux de construction sont ressortis à +0,1%, par rapport au mois précédent, en raison essentiellement d'une augmentation de ceux du ciment. Par rapport à mai 2009, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont chuté de 1,4%. Le rapport des prix moyens des cinq premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, est ressorti à -2,6%.



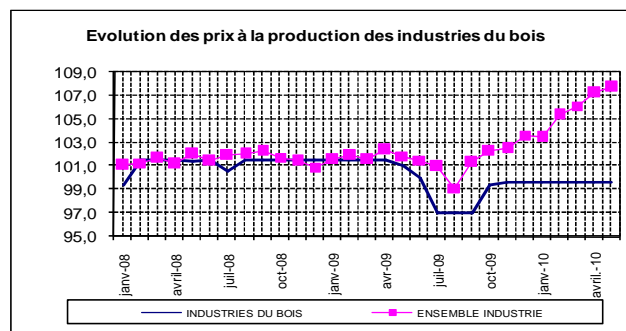
### **Un même niveau des prix à la production des industries textiles et du cuir**

En mai 2010, les prix à la production des industries textiles et du cuir sont demeurés stables. Comparés à mai 2009, ils se sont contractés de 13,6%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2010, par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente, ont chuté de 9,2%.



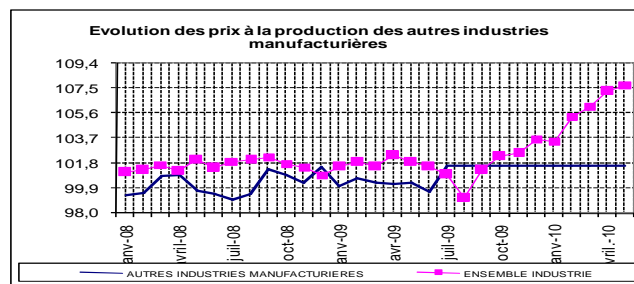
### **Une stabilité des prix à la production du bois**

Depuis le mois de décembre 2009, il est noté une stabilité des prix à la production des biens en bois. Le niveau inchangé des prix à la production des mobiliers en bois explique l'évolution enregistrée. Par rapport à mai 2009, les prix à la production des industries du bois sont ressortis à -1,5%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2010, ont reculé de 1,8%, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009.



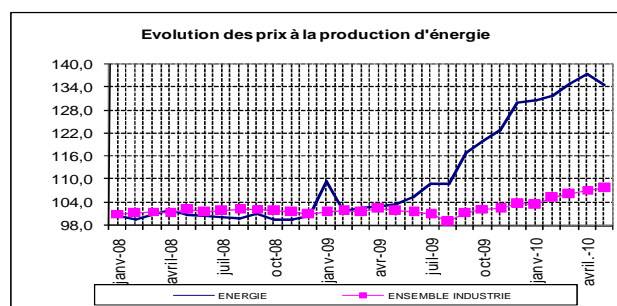
### **Une stagnation des prix à la production des autres industries manufacturières**

La stabilité des prix à la production des autres industries manufacturières amorcée en août 2009, s'est poursuivie en mai 2010. En variation annuelle, ils ont progressé de 1,3%. Le rapport des prix moyens des cinq premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, a évolué de +1,3%.



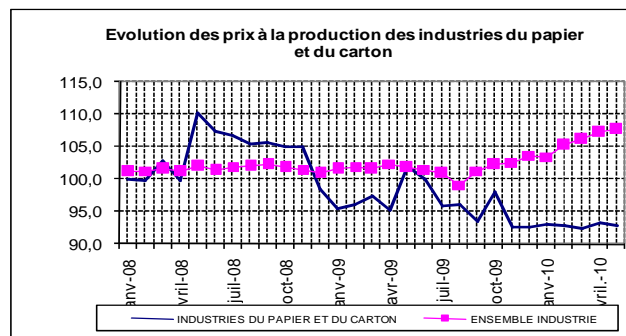
### **Un repli des prix à la production d'énergie**

Le renchérissement de la production d'énergie amorcé en mars 2009, s'est estompé en mai 2010, avec un repli de 1,9%, en rythme mensuel. Ce résultat est imputable à une contraction de 5,0% des prix à la production d'eau. Au cours de la période, les prix à la production d'électricité n'ont pas enregistré de variations sensibles. En variation annuelle, les prix à la production d'énergie ont crû de 29,8%. Le rapport des prix moyens des cinq premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de 2009, a augmenté de 28,6%.



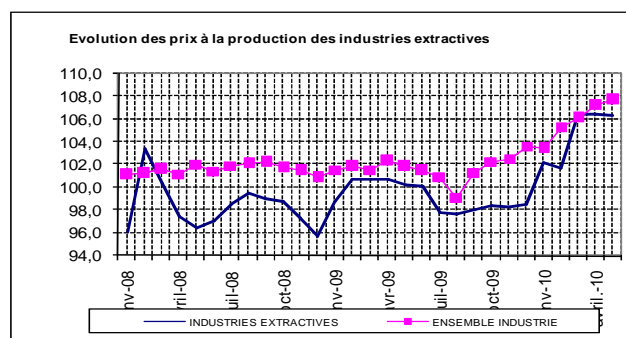
### **Un tassement des prix à la production des industries du papier et du carton**

Comparés au mois précédent, les prix à la production des biens en papier et carton sont ressortis en baisse de 0,5%, en variation mensuelle. Le fléchissement des prix à la production des boîtes de groupement explique l'évolution enregistrée. En variation annuelle, les prix à la production des industries du papier et du carton se sont repliés de 8,9%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de 2009, se sont contractés de 4,4%.



### **Une dépréciation des prix à la production des industries extractives**

A la suite de la stabilité enregistrée au mois précédent, les prix à la production des industries extractives ont légèrement reculé en mai 2010, de 0,2%, sous l'effet d'un recul de 0,7% de ceux des produits du sous secteur « extraction de pierre, de sable et d'argiles ». Au même moment, les prix à la production du phosphate et du sel sont restés inchangés. Par rapport à mai 2009, les prix à la production des industries extractives se sont accrus de 6,1%. Le rapport des prix moyens des cinq premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, a affiché une hausse de 4,4%.



**Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006**

	Pond.	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	oct-09	nov-09	dec.-09	janv-10	fevr.-10	mars.-10	avril.-10	mai.-10	mai-10 / avril-10	5 mois-10/ 5 mois-09	mai-10 / mai-09
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>100,2</b>	<b>100,1</b>	<b>97,7</b>	<b>97,7</b>	<b>98,0</b>	<b>98,4</b>	<b>98,3</b>	<b>98,5</b>	<b>102,1</b>	<b>101,7</b>	<b>106,5</b>	<b>106,5</b>	<b>106,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>4,4</b>	<b>6,1</b>
Extraction de phosphate	16	101,9	99,8	99,8	99,6	99,6	99,7	99,7	99,7	99,7	99,6	101,3	101,3	101,3	0,0	-0,3	-0,6
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	100,5	100,5	92,1	92,2	93,4	94,7	94,2	95,0	108,0	106,7	121,5	121,6	120,8	-0,7	17,1	20,2
Extraction ou production de sel et de natron	15	98,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,4	2,0
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>102,6</b>	<b>101,7</b>	<b>100,5</b>	<b>98,5</b>	<b>98,1</b>	<b>99,7</b>	<b>99,7</b>	<b>100,0</b>	<b>99,3</b>	<b>98,5</b>	<b>98,3</b>	<b>98,2</b>	<b>98,4</b>	<b>0,3</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,1</b>
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	111,9	119,4	107,8	110,8	105,5	122,8	122,5	126,3	111,2	106,5	105,4	102,9	104,7	1,8	-2,6	-6,4
Fabrication de corps gras alimentaires	48	100,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,3	-0,9
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	103,5	98,7	98,5	86,2	86,5	86,5	86,5	85,9	85,8	85,7	85,6	85,6	85,6	0,0	-18,5	-17,3
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	100,9	100,0	100,0	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	0,0	-2,1	-0,3
Confiserie, chocolaterie	12	105,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-5,3	-5,4
Fabrication de sucre	111	100,6	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,5	-0,6
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	102,6	100,5	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	0,0	-3,1	-1,9
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	100,5	100,9	100,0	100,0	100,0	101,7	101,8	93,3	100,2	95,4	95,4	95,4	95,4	0,0	-5,9	-5,1
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	102,2	100,0	100,0	97,9	97,9	95,3	95,3	89,2	92,5	93,0	93,0	94,6	97,0	2,5	-7,0	-5,0
Fabrication de boissons	36	101,3	100,0	100,1	100,1	100,1	100,1	100,0	111,5	111,5	111,5	111,5	111,4	111,4	0,0	8,6	10,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	101,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-1,7	-1,3
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont</b>	<b>16</b>	<b>100,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,4</b>	<b>100,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,2</b>	<b>100,2</b>	<b>100,6</b>	<b>86,8</b>	<b>86,8</b>	<b>86,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-9,2</b>	<b>-13,6</b>
Egrenage de coton	13	100,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,3	100,3	100,6	85,1	85,1	85,1	0,0	-10,5	-15,5
<b>INDUSTRIES DU BOIS</b>	<b>1</b>	<b>101,1</b>	<b>100,0</b>	<b>97,1</b>	<b>97,1</b>	<b>97,1</b>	<b>99,4</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,5</b>
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>101,9</b>	<b>100,0</b>	<b>95,9</b>	<b>96,1</b>	<b>93,5</b>	<b>98,0</b>	<b>92,5</b>	<b>92,6</b>	<b>92,9</b>	<b>92,8</b>	<b>92,4</b>	<b>93,3</b>	<b>92,9</b>	<b>-0,5</b>	<b>-4,4</b>	<b>-8,9</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES, dont</b>	<b>171</b>	<b>101,5</b>	<b>102,0</b>	<b>99,2</b>	<b>97,9</b>	<b>100,4</b>	<b>99,5</b>	<b>101,0</b>	<b>100,7</b>	<b>100,9</b>	<b>111,9</b>	<b>113,6</b>	<b>118,5</b>	<b>123,0</b>	<b>3,8</b>	<b>12,1</b>	<b>21,2</b>
Raffinage pétrolier	47	102,7	108,4	117,3	112,4	124,6	120,8	122,0	120,8	128,9	128,9	136,3	141,1	147,3	4,4	35,2	43,4
Fabrication de produits chimiques de base	49	84,7	85,2	83,9	84,7	82,2	82,2	87,2	87,2	79,7	117,0	116,5	129,0	139,2	7,9	38,8	64,3
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	100,0	97,0	93,3	93,4	93,5	93,5	92,2	92,4	92,4	93,8	93,0	92,1	92,1	0,0	-10,7	-7,9
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	104,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-3,4	-4,2
Fabrication de peinture et vernis	10	101,5	100,0	99,5	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	0,0	-2,3	-1,7
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	98,7	101,0	101,0	100,0	100,4	101,4	98,9	99,3	99,9	99,9	96,2	97,4	95,6	-1,8	-1,8	-3,2
Fabrication de produits en matières plastiques	13	100,4	99,8	97,8	95,6	92,8	93,8	93,8	94,2	94,6	94,6	94,6	94,7	91,4	-3,4	-6,3	-8,9
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>99,4</b>	<b>97,8</b>	<b>98,7</b>	<b>99,0</b>	<b>98,9</b>	<b>98,6</b>	<b>97,3</b>	<b>97,8</b>	<b>97,0</b>	<b>97,8</b>	<b>98,4</b>	<b>97,8</b>	<b>97,9</b>	<b>0,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-1,4</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES, dont</b>	<b>28</b>	<b>102,4</b>	<b>102,0</b>	<b>99,5</b>	<b>99,1</b>	<b>98,6</b>	<b>98,7</b>	<b>95,8</b>	<b>92,9</b>	<b>91,4</b>	<b>92,5</b>	<b>93,2</b>	<b>96,9</b>	<b>97,2</b>	<b>0,3</b>	<b>-7,6</b>	<b>-5,1</b>
Produits de la sidérurgie	9	100,8	100,0	97,2	101,8	101,8	100,6	91,9	86,5	86,5	89,7	89,7	106,4	106,4	0,0	-4,7	5,6
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	104,8	107,3	101,7	94,6	93,0	94,5	94,5	93,6	87,9	88,1	88,6	89,4	90,3	1,1	-13,6	-13,8
Fabrication de machines et matériels électriques	8	102,6	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-3,4	-2,6
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	100,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	72,6	72,6	72,6	0,0	-16,9	-27,9
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>100,3</b>	<b>99,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>103,7</b>	<b>105,6</b>	<b>108,9</b>	<b>109,0</b>	<b>116,9</b>	<b>120,0</b>	<b>122,8</b>	<b>130,0</b>	<b>130,8</b>	<b>131,9</b>	<b>135,1</b>	<b>137,4</b>	<b>134,7</b>	<b>-1,9</b>	<b>28,6</b>	<b>29,8</b>
Production et distribution d'électricité	82	105,0	107,7	113,6	110,2	114,2	123,5	125,4	134,5	137,2	133,7	139,9	145,2	145,2	0,0	34,1	38,2
Captage, traitement et distribution d'eau	59	102,0	102,6	102,4	107,2	120,7	115,1	119,1	123,7	121,8	129,5	128,3	126,5	120,2	-5,0	20,8	17,8
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>101,9</b>	<b>101,5</b>	<b>101,0</b>	<b>99,1</b>	<b>101,3</b>	<b>102,3</b>	<b>102,5</b>	<b>103,6</b>	<b>103,5</b>	<b>105,3</b>	<b>106,1</b>	<b>107,2</b>	<b>107,7</b>	<b>0,5</b>	<b>4,1</b>	<b>5,8</b>

### **Champ couvert**

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

### **Echantillon**

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

### **Modalité de calcul des indices**

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

### **Diffusion**

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles par intérim : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Maxime Bruno NAGNONHOU, Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15